

Permanence des élus



Les élus souhaitent instaurer une proximité avec les habitants.

Vous souhaitez échanger ?...Vous avez des idées à partager ?...Vous avez des questions ?

Venez rencontrer les élus !

Un samedi par mois, deux élus sont à votre écoute, **en mairie de 10h à 12h, sur rendez-vous (à prendre avant le jeudi midi)**

➤ Calendrier des permanences :

En 2025 : les samedis 18 janvier, 8 février, 15 mars, 26 avril, 24 mai, 21 juin, 13 septembre, 11 octobre, 15 novembre, 13 décembre

En 2026 : samedi 17 janvier